

SOMMET



**de l'économie sociale
et solidaire**

PISTES D'ACTION ADOPTÉES

**Montréal, les 16 et 17 novembre 2006
Centre communautaire Roussin**

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE RICHESSE INOUIË POUR L'AVENIR DE NOTRE SOCIÉTÉ

L'économie sociale est une manifestation de l'action collective au coeur de l'économie. Elle s'appuie sur des valeurs de solidarité et de démocratie. Elle est l'expression d'une citoyenneté active. Ce sont ces mêmes valeurs et principes qui ont été à la base de ce Sommet de l'économie sociale et solidaire qui a regroupé les 16 et 17 novembre 2006 plus de 700 participants.

Cet événement de mobilisation est le fruit d'une initiative collective, qui a été portée par des individus et des groupes qui ont investi beaucoup de temps et d'énergie, pour sa préparation et sa réalisation. Ce document présente succinctement les pistes d'action qui ont été priorisées par les participants.

Il y a dix ans, les participants du Sommet sur l'économie et l'emploi ont été étonnés par les propositions présentées par le Groupe de travail sur l'économie sociale. Ce comité leur a révélé à quel point l'économie sociale était partie intégrante de la structure socioéconomique et qu'elle avait une capacité insoupçonnée de répondre aux besoins et aux aspirations des collectivités partout au Québec.

Une décennie plus tard, les acteurs de l'économie sociale ont démontré avec brio que cette façon d'entreprendre représente une richesse inouïe pour l'avenir de notre société. Les preuves sont maintenant plus évidentes que jamais : l'économie sociale, en s'appuyant sur une mobilisation citoyenne, génère des résultats étonnants.

Le Sommet de l'économie sociale et solidaire en est la preuve. Il a regroupé des acteurs de tous les secteurs et de toutes les régions du Québec. Il a accueilli des élus, des représentants gouvernementaux, des chercheurs, des partenaires syndicaux, communautaires, coopératifs et mutualistes, des réseaux de jeunes et des organisations de coopération internationale; il a réuni des partenaires d'une vingtaine de pays, des cinq continents.

Les membres du comité organisateur du sommet, et particulièrement les responsables des comités thématiques, ont travaillé d'arrache-pied afin d'organiser cet événement. Les participants lors de cet événement, venus de partout au Québec et d'ailleurs dans le monde, ont pris le relais faisant de ce Sommet de l'économie sociale et solidaire une réussite collective. Ces deux jours ont permis à tous de consolider leur engagement et de créer de nouveaux liens.

Nous croyons que cette mobilisation permettra de contribuer à un développement sans perdants, afin que la solidarité soit au coeur de l'action économique partout au Québec et ailleurs dans le monde. Nous vous invitons à diffuser largement dans vos réseaux la Déclaration du Sommet de l'économie sociale et solidaire. Merci à tous pour votre contribution!

Le comité organisateur

Note : le genre masculin est utilisé sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.

ENTREPRENDRE SOLIDAIREMENT

Piste d'action no 1

Reconnaître, maintenir et développer la cohérence entre les missions et les préoccupations sociale, économique et environnementale au sein des entreprises collectives et dans l'ensemble du mouvement de l'économie sociale et solidaire.

Moyens

- Identifier et développer des outils permettant de mesurer davantage la rentabilité sociale et environnementale : standardiser, développer et diffuser un langage et des indicateurs communs.
- Travailler à la mise en place de politiques publiques transversales (et de mesures modulées aux besoins des entreprises) qui reconnaissent les coûts économiques liés aux missions des entreprises et la « plus-value » sociale et environnementale créée.
- Donner une plus grande visibilité aux impacts sociaux et environnementaux dans la mise en marché des produits et des services issus de l'économie sociale, et faire valoir quels sont les coûts associés lorsque ces impacts sociaux et environnementaux sont négligés.
- Mieux outiller et former les dirigeants et les travailleurs pour qu'ils puissent intégrer les finalités sociales et environnementales.
- Intégrer les dimensions de la gestion participative et de la démocratie au travail dans le développement des entreprises d'économie sociale et solidaire.

Piste d'action no 2

Développer les pratiques de commercialisation des produits et des services issus de l'économie sociale.

Moyens

- Développer la notoriété de l'entreprise d'économie sociale, notamment par des fonds communs de positionnement.
- Soutenir l'appropriation des technologies de l'information et des communications par les entreprises d'économie sociale, notamment par l'utilisation systématique par les entreprises et leurs réseaux du répertoire des entreprises d'économie sociale, intégré dans le Portail de l'économie sociale et le site d'Achat solidaire.
- Intensifier les échanges commerciaux entre les entreprises et les réseaux d'économie sociale, notamment par l'adoption de politiques d'achats préférentiels selon lesquelles les entreprises d'économie sociale opteront, à qualité égale et à prix comparable, pour des produits fournis par une entreprise collective.
- Faire adopter, par les gouvernements et les municipalités, les institutions publiques et les sociétés d'État, et des entreprises privées, des politiques permettant et favorisant, à qualité égale et à prix comparable, l'achat de biens et de services auprès d'entreprises d'économie sociale.
- Stimuler la création de nouvelles entreprises chargées de la commercialisation des produits et des services issus de l'économie sociale.
- Intensifier les moyens plus traditionnels et le développement de moyens innovants de commercialisation, tels les campagnes de promotion sous une bannière commune et la constitution de nouveaux partenariats.

- Intensifier le partenariat avec les entreprises privées pour la diffusion des produits et des services issus de l'économie sociale.

Piste d'action no 3

Favoriser la croissance et la santé de l'économie sociale.

Moyens

- Valoriser les associations et les coopératives comme cadres pertinents de l'entrepreneuriat collectif, par la mise en place d'une loi québécoise sur les associations (OSBL) qui respecte les valeurs de l'économie sociale et par la promotion des coopératives.
- Soutenir la relève en entreprise ainsi que la participation d'un nombre accru de jeunes, de membres des communautés culturelles et autochtones.
- Accentuer la promotion de l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes.
- Établir des collaborations plus étroites avec des réseaux représentant des communautés issues de l'immigration et au sein de la communauté des Premières Nations.
- Développer des mesures d'appui qui facilitent le transfert de propriété d'entreprise vers l'entreprise collective et faire la promotion de la formule coopérative comme solution de relève au sein de la PME, notamment par le Projet Relais Coop.
- Miser sur des pratiques de formation auprès de la relève, afin de favoriser la transmission des valeurs et des expertises.

Piste d'action no 4

Consolider et développer le réseautage et l'interréseautage.

Moyens

- Intensifier les échanges d'expertise et de savoir-faire entre les entreprises et les réseaux d'économie sociale.
- Participer aux tables d'intercoopération mises en place dans plusieurs régions par les coopératives de développement régional (CDR).
- Participer aux pôles régionaux d'économie sociale afin de favoriser la synergie avec les autres partenaires du milieu et d'améliorer la reconnaissance de l'économie sociale.
- Soutenir l'intensification du réseautage entre les différents stades de la production, du local à l'international.
- Soutenir le réseautage dans les secteurs en émergence, notamment dans le secteur culturel.

TRAVAILLER SOLIDAIREMENT

L'objectif prioritaire

Assurer des emplois durables et de qualité en économie sociale et en action communautaire.

Piste d'action no 1

Améliorer les conditions de travail des travailleuses.

Lors de l'atelier, l'importance de lutter contre la pauvreté et l'exclusion a été rappelée. Il a également été souligné que pour bonifier les conditions de travail, le défi de **l'amélioration du financement** est incontournable. Il s'agit d'une condition qui permettra de retenir, les travailleurs en emploi et qui devrait attirer la relève. Par ailleurs, la question d'un meilleur financement (qui peut prendre diverses formes) devrait s'appuyer sur la quantification et la qualification de l'impact social et économique. Le financement du secteur devrait être vu comme un investissement. Cela permettra de mieux reconnaître la valeur du travail qui y est fait et aura un impact sur la qualité des services et des produits, notamment en permettant de conserver l'expertise et en ayant une meilleure rétention en emploi. Il faut que le secteur soit reconnu comme « un vrai secteur d'emploi ».

Moyens

Mettre sur pied un **groupe de travail national**, avec *obligation de résultat*, regroupant les acteurs représentatifs et stratégiques du secteur dont entre autres : des regroupements du secteur, des réseaux, des partenaires, des travailleurs et travailleuses, des syndicats, des représentants des régions, etc.

Piste d'action no 2

Favoriser la reconnaissance, la valorisation et la qualification de la main-d'œuvre ainsi que la mobilisation des travailleurs pour cette reconnaissance.

La qualification est essentielle à la satisfaction au travail et permet d'assurer la qualité des produits et services. La qualification est aussi en ce sens indispensable pour améliorer la rentabilité sociale et économique qui devrait amener un meilleur financement des organisations. Le partage des expertises est une piste intéressante pour améliorer les compétences. La valorisation et la reconnaissance de la main-d'œuvre sont aussi liées à la reconnaissance du secteur, mais également à la promotion des métiers et professions.

Piste d'action no 3

Améliorer la connaissance du secteur et de ceux qui y travaillent.

Moyens

Développer des indicateurs communs à privilégier pour produire un profil des entreprises, des organisations et de la main-d'œuvre.

INVESTIR SOLIDAIREMENT

Piste d'action no 1

Réseauter les acteurs du capital de développement et de la finance solidaire.

Moyens

- Mettre en place une association plus formelle des acteurs qui agirait à titre réseau d'échange et de forum de discussion. Cette association mènerait des actions de représentation auprès des gouvernements, ferait de la collecte de données statistiques et offrirait un appui aux régions en prenant en compte leurs spécificités.
- Offrir de la formation aux professionnels en développement et en financement de l'économie sociale dans les organisations tant du côté des institutions financières que des responsables financiers au sein des entreprises collectives.
- Développer de nouveaux produits de capitalisation ou d'autres produits financiers par une mise en commun des expériences, une mutualisation de certains outils et des programmes de recherche pour une meilleure connaissance des besoins concrets des entreprises dans le domaine financier.

Piste d'action no 2

Consolider et élargir l'approvisionnement des intermédiaires de la finance solidaire.

Moyens

- Provenant des épargnants : par exemple, le dépôt à rendement social de la Caisse d'économie solidaire et les nombreuses banques alternatives en Europe.
- Provenant du capital de développement : par exemple, de la contribution actuelle des fonds de travailleurs dans la Fiducie du Chantier de l'économie sociale.
- Provenant des investisseurs institutionnels : par exemple, aux États-Unis (campagne du 1%) en Grande-Bretagne et en Europe continentale (France, Belgique, etc.).

Piste d'action no 3

Réformer les politiques publiques pour faciliter le financement des entreprises collectives.

Moyens

- Obtenir un soutien de l'État pour le réseautage des acteurs du capital de développement et de la finance solidaire par le biais de la Caisse de dépôt et placement du Québec (voir l'exemple de la Caisse des Dépôts et Consignations en France).
- Revendiquer une actualisation des législations existantes sur les caisses de retraite, les fondations et les fonds de placement pour faciliter les initiatives de finance socialement responsable : par exemple, l'obligation de la triple reddition de compte.

DÉVELOPPER NOS TERRITOIRES SOLIDAIREMENT

Piste d'action no 1

Interpeller les élus municipaux et le gouvernement du Québec, tant sur le plan de la consolidation des budgets d'opération des CLD et des CDEC, du maintien intégral du mandat CLD des CDEC de Montréal, que sur le plan de la consolidation de l'enveloppe financière du Fonds de développement des entreprises d'économie sociale.

Piste d'action no 2

S'assurer que chaque région du Québec ait un accès équitable aux ressources de développement de l'économie sociale et à des outils de financement appropriés à la diversité des besoins identifiés.

Piste d'action no 3

Appuyer les pôles régionaux dans leurs démarches afin qu'ils se dotent de moyens techniques et financiers pour assumer leur mission, notamment celles portant sur la concertation des acteurs locaux et régionaux en regard des politiques publiques afin de favoriser un meilleur ancrage aux paliers local et régional.

AUTRES PISTES D'ACTION

- Concrétiser les liens déjà existants avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour favoriser un développement concerté en matière d'économie sociale dans l'ensemble des territoires du Québec.
- En partenariat avec les Pôles régionaux d'économie sociale, former les agents ruraux sur le potentiel de l'économie sociale et ses outils.
- Élaborer des outils spécifiques favorisant la participation des communautés culturelles au développement de l'économie sociale.
- S'impliquer, de façon plus étroite, dans tout le processus d'adoption d'une nouvelle politique de développement rural et, ce faisant, du renouvellement du Pacte rural.
- Le réseautage multisectoriel, local et régional, des entreprises collectives non réseautées, notamment à l'intérieur des pôles régionaux d'économie sociale.
- La participation des partenaires régionaux, notamment les Pôles régionaux d'économie sociale, au contenu du portail de l'économie sociale.
- La mise en place d'outils favorisant la formation et l'autoformation des membres de Pôles régionaux de l'économie sociale.

CONSOMMER DE FAÇON SOCIALEMENT RESPONSABLE

Piste d'action no 1

Développer une synergie entre les acteurs de l'économie sociale.

Moyens

- Produire un répertoire des organisations de l'économie sociale et des produits et services offerts par ces organisations et en faire une promotion large.
- Organiser une journée de l'économie sociale.

Piste d'action no 2

Améliorer la sensibilisation et l'information en faveur de la consommation responsable par l'économie sociale.

Moyens

Une campagne commune du genre Valeurs ajoutées, avec déclinaisons dans divers réseaux (écoles, grand public, points de vente, etc.) et tout particulièrement auprès des jeunes.

Piste d'action no 3

Favoriser la reconnaissance de la consommation responsable par l'ensemble des acteurs et tout particulièrement entre les organisations de l'économie sociale.

Moyens

- Formuler une politique type d'achat responsable à être entérinée sur le plan politique par les organisations de l'économie sociale.
- Assurer un suivi et un soutien à l'implantation à la réalisation des politiques dans les organisations d'économie sociale et mesurer les impacts et retombées

MONDIALISER SOLIDAIREMENT

Piste d'action no 1

Mobiliser la population pour le développement.

Moyens

- Mener de façon concertée des campagnes d'éducation populaire.
- Proposer des engagements qui manifestent la contribution particulière de l'économie sociale et solidaire.
- Changer de paradigme :
 - ❖ Les pays du Nord ne doivent pas avoir le contrôle exclusif des échanges et des règles de certification.
 - ❖ La coopération ne suffit pas, il faut agir sur les dimensions structurelles, questionner la régulation internationale et agir sur l'économie dans son ensemble.
 - ❖ Il faut activer les dynamiques d'autodéveloppement et permettre le renouvellement de l'État social au Nord et sa construction au Sud.

Des actions concrètes

- ❖ Le milieu agricole s'est organisé autour du concept de souveraineté alimentaire pour contrer les visées de l'OMC.

- ❖ Les grandes fondations de l'économie sociale ont des moyens : il faut établir des passerelles avec les initiatives émergentes.

Piste d'action no 2

Mettre en place des ressources qui permettent à nos partenaires du Sud de participer à parts égales.

Moyens

- Favoriser la mise en place de ressources techniques pour le développement de l'économie sociale et solidaire en Afrique.
- Favoriser la mise en place de Fonds de développement de l'économie sociale et solidaire.

Piste d'action no 3

Développer des réseaux pour mener nos actions de façon concertée.

Moyens

- S'appuyer sur :
 - Le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ);
 - Le North American Network for a Solidarity Economy (NANSE) en Amérique du Nord;
 - Le Réseau intercontinental de promotion de l'économie sociale et solidaire (RIPESS) à l'échelle intercontinentale;
 - Les réseaux des milieux de la coopération;
 - etc.

NOTE

En prévision du Sommet de l'économie sociale et solidaire, un ensemble de groupe de travail ont été mis sur pied se centrant notamment sur l'entrepreneuriat solidaire, la main-d'œuvre, l'investissement solidaire, le développement des territoires, la consommation responsable, la mondialisation, la culture et le point de vue des jeunes. Ces différents groupes, après plusieurs mois de consultation et de concertation, ont produit des documents faisant le bilan des dix dernières années et présentant un ensemble de pistes d'action. Un rapport synthèse de ces travaux préparatoires a également été produit. Vous retrouverez l'ensemble de ces documents sur le site Internet du Chantier de l'économie sociale au www.chantier.qc.ca.



**CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE**

4200, rue Adam
Montréal, QC
H1V 1S9

514 899-9916 • 1 888 251-3255
www.chantier.qc.ca